

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



сів м° 37373

 Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg – 1800 Vilvoorde
 Tél : 02 245 46 95
 Fax : 02 215 12 78

 Hainaut : 18B Rue des Pierres – 7020 Maisières
 Tél : 065 34 76 50
 Fax : 065 36 15 88

 Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe-Sur-Meuse
 Tél : 04 234 17 00
 Fax : 04 234 17 80

T.V.A. BE 0406.671.312 cibic@skynet.be CONFIDENTIEL

Rapport d'inspection - Insta	llation électrique domesti	que BT /	IRI exis	stante
No de rapport : 22 150110/0	The search seed to be a search temporary			
Concerne: Contrôle dans le cadre d'une	vente contrôle périodique	fot 1	2 7	Se
- 11 - 0 - 1 - 1 000 1/	Transfer to the West	Dag P. Daniel		*******
Personne sur place :	code EAN de l'installation			77000
Personne sur place : Adresse de la visite :	DINAND VICORD	1,066		LLCAX
Date de visite : A. Date d'émiss	ion : Landolflor Référence	es client :	W.C.	
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-	276 bis et dérogations 27 E-11	1 bis 🚨 27	8	
Description de l'installation visitée :		1/	NO AL HISTORY	
Tension d'utilisation : ☒ ☑3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Protection générale du branchem Nombre de tableaux : no	ent : 700 mbre de circ	A cuits termin	aux ://
Contrôles par examen visuel, tests et me	esures :			45 mpet P
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
Description	and the second s		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			X	
Etat du matériel électrique installé		-	X	
Mesures de protection contre les contacts directs		Tables 605	X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				STATE OF THE STATE
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			~	
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombe			4	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			1	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		and the last	X	any whet title
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			1	75
Matériel électrique fixe ou à poste fixe				X
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		d		
Les sections des circuits repondent à l'A.M. du 2///1961 & delogations		10	X	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		34	V	
Resistance de dispersion de la prise de terre	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	t individual	do l'agent C	TR
Identification des appareils de mesure : Manquements / Notes :	reprise dans le dossier equipemen	t individuel	de l'agent c	.ID
ANDTONONONONONONONONONONONONONONONONONONO				
	4 2-		*******	***************
Voir ANN	Care			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

AND THE			***************************************	*****************
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			immin	***************************************
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux	prescriptions du R. G.T.E. Le procha	in contrôle r	périodique e	st à effectuer
dans le délai prescrit par la réglementation d	en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conform par le même organisme après mise en confo	e aux prescriptions du R.G.I.E. Une ormité 🕰 au terme de 18 mois apr	visite comp ès signature	lémentaire de l'acte d	est à exécuter e vente
Des résultats du contrôle ne permettent p par le même organisme en vue de compl	as d'émettre de conclusion. Un ex éter le dossier.	amen compl	émentaire e	est à exécuter
Nom et visa de l'inspecteur CUFFARO Pour CIB,	Nom et visa du demandeur	pour réception	on:	

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Tél: 04 234 17 00 Fax: 04 234 17 80

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 23/15 of hojos
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. ☑ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. ☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: ☐ Al
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants:
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants:
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants: pri se et in templeur sous con Vencles + coffee
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Ollorgo en per Portont. Il Absence de flou dochi que de Minstellation. I tote de la que I Peloir doccardement principa Corbie compters of Precondipionne ment général de finstellation et d'une pertie du notand de poste fixe. I Une l'obsence de plan alabora ne pouvois de cetains Circuits.